

Publié le 28 novembre 2024

## **Sophie Charles : « Du fait de leurs spécificités, les territoires ultramarins ne peuvent se gérer comme en hexagone »**

Des leviers offerts par la gamme des Epl aux caractéristiques de la Guyane, Sophie Charles, maire de Saint-Laurent-du-Maroni, présidente de la communauté des communes de l'Ouest guyanais et de la commission Outre-mer à la FedEpl, fait le point sur les défis à relever, au sortir d'une conférence des Epl d'Outre-mer pleine d'enseignements.



**Comment l'économie mixte accompagne le développement du territoire (aménagement, unique foncière Cœur de ville en Outre-mer, Spl de déchets en cours de création, volonté de créer un office de tourisme sous format Epl) ?**

L'économie mixte est un moyen efficace d'apporter une plus-value locale au territoire tout en maintenant la capacité de décision et d'implication des collectivités. Il s'agit de multiplier les apports d'acteurs locaux tout en maintenant la volonté des collectivités sur les enjeux de leurs territoires.

**Saint-Laurent du Maroni connaît une forte progression démographique, ce qui impose des réponses en matière de service public, notamment à travers la création de deux écoles. Comment faire face à un tel phénomène ?**

Le pic démographique que connaît St Laurent, mais plus largement la Guyane, est effectivement un enjeu fort pour les collectivités. Au-delà des écoles, nous devons appréhender les questions de logements, de gestion des déchets, de routes... La première étape pour affronter ce phénomène reste de pouvoir quantifier plus précisément nos besoins à travers un recensement plus fréquent mais surtout plus approfondi de notre territoire. Ce n'est qu'à partir de là, que nous serons en capacité d'envisager efficacement les solutions de demain. Ce recensement est également indispensable pour que les collectivités soient accompagnées à la hauteur de leurs besoins au

travers des financements de l'Etat. **Le logement est un défi majeur pour nous, et les Sem d'aménagement sont un outil primordial et efficace pour nos territoires.**

Sur le territoire de l'Ouest Guyanais, nous affrontons la problématique de la gestion des déchets en innovants avec la création de la **Spl Colibri**, qui nous permettra d'appréhender la problématique de gestion des déchets, en intégrant l'ensemble des contraintes, notamment celles de la démographie et de l'enclavement. Nous espérons que cela ouvrira la porte à la poursuite de la coopération intercommunale, mais surtout à une gestion plus adaptée à notre territoire.

**Quels sont à vos yeux les défis à relever en Guyane et, au-delà, dans l'ensemble des territoires ultramarins ?**

Les territoires ultramarins, du fait de leurs spécificités ne peuvent pas se gérer comme les territoires de l'Hexagone. Des adaptations sont essentielles que ce soit sur les questions de logements, d'aménagement, de déchets ou encore de tourisme. **Les enjeux sont nombreux et nos possibilités d'adaptations sont encore aujourd'hui trop restreintes.** Il sera indispensable dans le futur d'offrir aux territoires la capacité d'adaptation selon leurs besoins effectifs. En Guyane par exemple, la prise en compte des enjeux de nos voisins, Brésil, Suriname, mais aussi les pays du bassin caribéens, permettra d'ajuster nos besoins réels en termes de logement ou encore d'emploi.

**Les Epl ultramarines sont-elles suffisamment outillées pour mener à bien les transitions en cours ?**

Les Epl sont l'outil ! En effet l'avantage principal des Epl est justement cette capacité d'adaptation à nos réalités. Ainsi, c'est aux collectivités de déterminer la façon dont l'outil s'imbrique dans le territoire, entre réalités et objectifs.